



Password : L3PHME



voie ELECTRONIQUE
Région de Bruxelles-Capitale

Nos références:
19/12/2025/BE/AUT/2.011.765/BWI/fsb/

ANKER18
Monsieur Wim VAN RIET
Napelsstraat 73
2000 Antwerpen
Email:beheer@anker18.be

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation
N° de dossier : [MIC/1A/2025/2011765]
Votre contact : Sabbatini François - Gestionnaire de permis d'environnement
Tél: 02 563 41 80
E-mail: fsabbatini@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

Association des Copropriétaires à Saint-Gilles et Anderlecht, rue de France, rue de l'Instruction, rue Bara et Place Victor Horta, Parking Midi - A.C.P.
Rue de France ? - 1060 Saint-Gilles

Lieu d'exploitation : Rue Bara à 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : **1742631**

Demande de modification de permis ayant pour objet : l'ajout, la suppression et les adaptations apportées aux installations classées suivantes :

- les dépôts de déchets non dangereux
- les dépôts de liquides inflammables
- les moteurs à combustion interne
- les installations de réfrigération
- les transformateurs statiques
- les dépôts fixes de gaz d'extinction
- le dépôt de substances ou préparation dangereuses

Monsieur,

Après examen de votre dossier de demande d'extension, nous estimons que les données fournies dans votre courrier du 02/12/2025 ne permettent pas d'évaluer les incidences de votre demande sur l'environnement.

Les documents décrits ci-dessous constituent des compléments d'information essentiels et nécessaires à l'instruction de votre dossier :

- L'avis SIAMU renseigne zone de nettoyage de véhicules avec stocks produits dangereux dépassant utilisation quotidienne. Le SIAMU demande de déplacer ces dépôts dans un local spécifique résistant au feu pour le séparer du parking. Le demandeur devra revenir avec une proposition de local sur plan ou indiquer que ce stock sera diminué en conséquence
- L'inventaire des produits dangereux ne prend pas en compte les produits dont il est question ci-dessus
- La rubrique 12A et les conditions car wash à sec doivent être ajoutées à la demande et sur plan
- Fournir un rapport de placement pour le nouveau réservoir de mazout non enfoui (point 2.7 des conditions des conditions nouveaux réservoirs de mazout non enfouis)

En conséquence, nous ne pouvons pas déterminer si les modifications auxquelles vous souhaitez procéder impliquent ou non une augmentation substantielle des nuisances et dès lors nous ne sommes donc pas en mesure de procéder à la modification de permis d'environnement demandée.



Si vous êtes en mesure de compléter votre dossier, **vous pouvez réintroduire** auprès de nos services **une nouvelle demande de modification de permis dûment complétée des éléments d'informations précisés dans ce courrier.**

Dans le cas contraire, vous devrez introduire une demande de permis d'environnement portant sur les installations décrites ci-dessus.

Nous vous rappelons qu'il est interdit, sous peine d'infraction, d'exploiter les installations suivantes, sans avoir obtenu une autorisation en bonne et due forme.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours vous est ouvert, ainsi qu'à tout intéressé, auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Barbara DEWULF
Directrice générale adjointe

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL





AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Une Extension / Transformation de PE de classe 1A a été refusé octroyé par Bruxelles Environnement - BE le/12/2025 à l'Association des Copropriétaires à Saint-Gilles et Anderlecht, rue de France, rue de l'Instruction, rue Bara et Place Victor Horta, Parking Midi - Rue de France ? à 1060 Saint-Gilles pour des installations situées à :

Rue Bara - 1070 Anderlecht

Référence BE : 2.011.765

Refus de la demande de modification du permis d'environnement existant

Nature de l'activité : **Administration d'immeubles**

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale pendant la période d'affichage, selon les modalités suivantes :

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le
..... (*date de fin de l'affichage + 30 jours*)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

D'une manière générale, vous pouvez contacter Ombuds Bruxelles, institution indépendante de médiation entre les citoyens et les administrations :

- en ligne : www.ombuds.brussels
- par mail : plaintes@ombuds.brussels
- par téléphone : +32 2 549 67 00
- par courrier ou sur rendez-vous : Ombuds Bruxelles, Place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles

Le présent avis est affiché du au (*durée d'affichage : 15 jours*)

par (Nom, prénom) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

Een Uitbreiding / wijziging milieuvergunning van klasse 1A werd door Leefmilieu Brussel - LB aan Association des Copropriétaires à Saint-Gilles et Anderlecht, rue de France, rue de l'Instruction, rue Bara et Place Victor Horta, Parking Midi – Frankrijkstraat ? te 1060 Sint-Gillis geweigerd verleend op**/12/2025** voor de uitbating gelegen :

Barastraat - 1070 Anderlecht

N° LB: 2.011.765

Weigering van een aanvraag van een wijziging van een bestaande milieuvergunning

Aard van de activiteit : **Beheer van onroerend goed**

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur tijdens de periode van de aanplakking, als volgt :

.....

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op (*datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen*)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

In het algemeen kan u contact opnemen met Ombuds Brussel, de onafhankelijke ombudsdiens tussen burgers en overheidsdiensten:

- via internet: www.ombuds.brussels
- per mail: klachten@ombuds.brussels
- telefonish: +32 2 549 67 00
- per post of op afspraak: Ombuds Brussel, Oud Korenhuis 1, 1000 Brussel

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot (*tijdsduur van de aanplakking: 15 dagen*)

door (naam + voornaam):

Handtekening :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

